

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

2031111

du Registre des Délibérations du Comité du **02/02/99**

SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 04 FEVRIER 1999

Objet : L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit
et le quatre Février à dix-sept heures trente

Modification
de postes

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

9902/05

Présents ou représentés :

MM. THAON, BALDINI, BARBIER, BELLEOUD, BONNET, DEBERDT, DUHALDE, FRANCO, FRERE, GINESY, LORENZI, MARY, OLLIE, PASCAL, REGHEZZA, SENECA, VIAL, VICTOR, ET TREHIN,
MMES BOURRIER-REYNAUD, DALMASSO, COHEN, FORESTIER, GIUDICELLI, RAVEL-TOLLARDO, RAYBAUD, SOMARIA.

Le Président indique que Monsieur James DUBREUIL, Directeur Adjoint chargé de l'Enseignement, titulaire sur un poste spécifique a demandé son intégration dans la filière culturelle en tant qu'Assistant Territorial Spécialisé d'Enseignement Artistique, discipline Formation Musicale.

Par ailleurs, deux agents ont été promus dans le cadre de la promotion interne en tant qu'Agent Administratif qualifié et Agent d'Entretien qualifié.

Le Syndicat Mixte ne dispose pas de postes disponibles, il y a donc lieu de transformer les postes suivants :

- 1 poste d'A.T.S.E.A d'Alto et Violon à temps plein en 1 poste d'A.T.S.E.A de Formation Musicale à temps plein.
- 1 poste d'Agent Administratif à temps plein en 1 poste d'Agent Administratif qualifié à temps plein.
- 1 poste d'Agent d'Entretien à temps plein en 1 poste d'Agent Entretien qualifié à temps plein.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

1) décide de la réaffectation du poste ci-dessus désigné.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au Registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

Le Président,
Charles GINESY

